



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – CAS SANS PRE QUALIFICATION
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION ET
D'AMENAGEMENT DES ROUTES NON REVÊTUES POUR LE
DESENCLAVEMENT DE LA REGION DE KEDOUGOU**

D/1556/A3

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal le « L'AS » en date du 20 Décembre 2021.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD), a obtenu de l'Etat du Sénégal des fonds dans le cadre du Fond d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer son programme d'entretien routier annuel (PERA) et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché pour les travaux d'entretien, de réhabilitation et d'aménagement des routes non revêtues dans la région de Kédougou..
3. L'AGEROUTE Sénégal, sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer lesdits travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles selon les règles de procédure du décret n° 2014-1212 du 22 Septembre 2014 portant Code des Marchés publics du Sénégal.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal

Rue David DIOP x F, Fann Résidence

Tel : 33 869 07 51 –

Email : ageroute@ageroute.sn; rndour@ageroute.sn; fmane@ageroute.sn

Et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 08H00 à 17H00 à **partir du 24 juin 2022**.

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualifications sont, entre autres :

- avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années à partir de 2012, au moins deux (02) marchés de travaux de routes ayant chacun une valeur minimale de **deux milliards (2 000 000 000) de Francs CFA** ;

Les Candidats devront fournir les attestations de travaux faits ou les procès verbaux de réception des travaux. Les prestations qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou de procès verbal de réception ne seront pas comptabilisées. Pour les travaux non encore achevés, ne seront pris en compte que ceux réalisés à hauteur de 80% au minimum et attestés par les maîtres d'ouvrages ou le bénéficiaire.

- avoir au minimum, au cours des trois (03) dernières années à compter de 2018, un chiffre d'affaires moyen annuel de **Trois milliards Sept cent Cinquante millions (3 750 000 000) de Francs CFA** ;
- Fournir les états financiers certifiés par un cabinet ou un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou organe assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2018 (2018,2019 et 2020) ;
- Disposer d'une attestation de ligne de crédit auprès d'une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget du Sénégal d'un montant équivalent à **Six Cent Cinquante Millions (650 000 000) de Francs CFA**. Les lignes de crédits établies par les compagnies d'assurance ne seront pas acceptées ;
- Avoir une expérience générale des marchés, en tant qu'entrepreneur au cours des dix (10) dernières années à compter de 2012.

Voir le Document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante (50 000) F CFA** par versement au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies.

8. Les offres devront être soumises au secrétariat de la Cellule de passation des Marchés de l'AGEROUTE SENEGAL sise à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **26 juillet 2022 à 10 heures 30 minutes précises (GMT)**.

Les offres seront ouvertes dans la salle de réunion Gabriel TINE en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'**Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, Rue David DIOP x F, Fann Résidence, Tel : 33 869 07 51** le **26 juillet 2022 à 10 heures 30 minutes précises (GMT)**.

Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget, d'un montant de cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;**

La garantie de soumission restera valable pendant 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Directeur Général

Ibrahima NDIAYE